

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 MARS 2023 À 16 H 00

Rapport N° 40

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX PROJETS INTERNATIONAUX

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le dix mars, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 février 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Alexis BLONDEAU pouvoir à Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Odile VIGNAL

M. DUBREUIL arrive pendant l'intervention de M. le Maire sur la Capitale Européenne de la Culture.

Arrivées de M. BRENAS, M. GODARD (fin du pouvoir à Mme FERREIRA de SOUSA) et Mme BERNARD (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL) pendant le diaporama de la question 2. Arrivée de Mme JOSEPH pendant le débat de la question 2 (fin du pouvoir à M. PEYRE). Arrivée de Mme BISMIR avant le vote de la question 3 (pouvoir de M. BLONDEAU). Départ de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 4 (pouvoir à M. le Maire). Départs de M. LANDIVAR (pouvoir à Mme MAXIMI) et Mme GALLAIS (pouvoir à M. EL BAKKALI) pendant le débat de la question n°9bis. Arrivée de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 10 (fin du pouvoir à M. le Maire). Départ de Mme CANALES avant le vote de la question 54 (pouvoir à M. le Maire).

M. FAIDY demande une suspension de séance que M. le Maire accorde. Départ de M. ADENOT pendant la suspension de séance. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Rapport N° 40
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX PROJETS INTERNATIONAUX

LYCEE SIDOINE APOLLINAIRE :

Le lycée Sidoine Apollinaire organise un séjour pédagogique en Slovénie en avril 2023, pour 23 étudiants du diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale.

Les objectifs de ce séjour sont multiples :

- favoriser des rencontres et échanges autour de pratiques sociales et médico-sociales entre des étudiants et des professionnels de l'action sociale dans un cadre européen ;
- découvrir le parcours de formation universitaire des travailleurs sociaux en Slovénie et les parcours d'études en Erasmus, échanger avec des étudiants en formation ;
- échanger sur les pratiques, dans les valeurs du modèle social européen, en référence à la charte sociale européenne et les missions du Conseil de l'Europe (protection sociale, solidarité, soutien aux personnes fragiles).

L'établissement qui organise ce projet, sollicite la Ville de Clermont-Ferrand pour une participation à hauteur de 1 500 euros, sur un budget total de 12 557 euros, dont 399 euros de participation par étudiant. Nous proposons une participation de la Ville de 1 500 euros, compte-tenu de l'intérêt pédagogique et de l'ouverture à l'international de ce projet.

Budget prévisionnel : 12 557 euros
Subvention allouée en 2022 : 0 euro
Subvention sollicitée : 1 500 euros
Subvention proposée : 1 500 euros

HS PROJETS :

Dans la perspective du FITE 2023 et de l'année de la Lituanie en France en 2024, les membres de l'association « HS_Projets », qui portent le Festival International des Textiles Extraordinaires (FITE), souhaitent se rendre en Lituanie afin d'engager des partenariats pérennes avec les partenaires de l'Académie de Vilnius, de la Biennale d'art contemporain de Kaunas et des artistes du pays.

Ils souhaitent ainsi bâtir le FITE 2023 et envisager les projets pour l'année 2024 à Clermont-Ferrand dans le cadre du FITE et de l'année de la Lituanie en France.

Des résidences d'artistes sont déjà engagées avec des artistes de Lituanie à Clermont-Ferrand en janvier 2023 et un projet est en cours de création d'une œuvre textile « In someone else shoes » en Lituanie et en France. Elle sera présentée en Lituanie début 2024 et au FITE à Clermont-Ferrand l'été 2024. Ce projet se développe à Clermont-Ferrand avec l'Atelier d'insertion et Autour du costume.

L'association « HS_Projets » sollicite la Ville de Clermont-Ferrand pour une aide financière à hauteur de 1 000 euros pour participer au financement du déplacement des trois membres permanents de l'association dont le budget prévisionnel est estimé à 2 415 euros. Au vu de la richesse de cette collaboration multiculturelle au sein du festival et des perspectives de nouveaux projets, nous proposons une subvention exceptionnelle de 1 000 euros au titre du volet international du festival.

Budget prévisionnel : 2 415 euros

Subvention allouée en 2022 : 0 euro
Subvention sollicitée : 1 000 euros
Subvention proposée : 1 000 euros

UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE :

L'Université Clermont Auvergne (UCA) organise la 1ère édition du tremplin musical Europavox campus, mêlant concerts, mobilité et rencontres universitaires, en partenariat avec 3 universités européennes partenaires : Constanta en Roumanie, Regensburg en Allemagne et Bergen en Norvège. La finale européenne se déroulera à Clermont-Ferrand.

Soutenu par Clermont-Ferrand Massif Central 2028 et la Commission européenne, le projet est coordonné par Europavox pour la dimension artistique et par l'Université Clermont Auvergne pour la dimension académique.

Les objectifs de ce projet sont de :

- valoriser la pratique artistique des étudiants de manière à renforcer leur sentiment d'appartenance à leur université respective ;
- développer une collaboration interculturelle entre les étudiants et les universités associées à l'échelle européenne ;
- contribuer à l'attractivité culturelle de la ville de Clermont-Ferrand auprès des étudiants, en lien avec les opérateurs culturels de la Ville et dans le cadre de sa candidature à « Capitale européenne de la culture 2028 » ;
- concourir au rayonnement international de l'Université Clermont Auvergne et de son réseau universitaire européen.

Pour aider à l'accueil des délégations européennes, l'Université Clermont Auvergne sollicite la Ville pour l'obtention d'une subvention de 2 000 euros sur un budget de 42 000 euros (dont 10 000 euros du CROUS Clermont Auvergne).

Budget prévisionnel : 42 000 euros
Subvention allouée en 2022 : 0 euro
Subvention sollicitée : 2 000 euros
Subvention proposée : 2 000 euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
--

d'attribuer les subventions ci-dessus.

TOTAL VOTANTS :	52	=	48 Conseillers Présents	+	6 Représentés	-	2 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	52	=	Pour : 52	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Ne prennent pas part au vote de la question n°40 : Jérôme AUSLENDER et Charles-André DUBREUIL.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

